

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02/03/2018

COMPOSITION DU CONSEIL : 10 membres

9 PRESENTS: Mmes BENOIT Béatrice et VUILLEMIN Evelyne, MM BAUD Jean-Michel, DEBOIS Rémi, DEFRASNE Sylvain, NICOD Jean-Luc, NICOD Jean-Pierre, VALION Cyril, VALION Gérard

ABSENT : M VOIRAND-VUILLEMIN Dominique ayant donné procuration à Mme Evelyne VUILLEMIN

SECRETAIRE DE SEANCE : M Sylvain DEFRASNE

1° APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 26/01/2018

Remarques sur le point 2 et 10.4 : MRJC. Les autres points sont approuvés

2° ONF

MM CHANAL et IELSCH de l'ONF sont venus présenter la nouvelle réglementation sur le non-soumis, prochainement le conseil municipal se prononcera sur les dispositions à prendre pour l'exploitation des bois sur le non-soumis en fonction de ces nouvelles mesures

Entretien parcellaire et travaux sylvicoles : l'ONF et l'entreprise Laurent MATHIEU proposent des devis, l'entreprise Laurent MATHIEU moins disant est retenue

3° SYDED

Suite à la visite de M MINARY du SYDED, 3 devis ont été demandés pour l'amélioration d'une partie de l'éclairage public (passage aux leds pour 50 luminaires), l'entreprise Balossi-Marguet - moins disant – est retenue pour un montant de 31 081.76 € HT. Une demande de subvention sera déposée auprès du SYDED (55 % espérés)

Logements école : afin de faire baisser la consommation énergétique de ceux-ci, des devis ont été demandés pour isolation des combles et murs, remplacement des portes et fenêtres. Le devis proposé par l'entreprise TRIOBOIS est accepté pour un montant de 29 993.60 € HT. MM BAUD et NICOD Jean-Luc n'ont pas participé au vote. Une demande de subvention sera déposée auprès du SYDED et de la Préfecture

4° DEVIS – DELIBERATIONS

Travaux mairie :

Réfection du sol de la salle des mariages : le devis proposé par l'entreprise PARRIAUX Construction est accepté pour un montant de 5 988.00 €

Réfection des placards et création de rayonnages dans la salle annexe du secrétariat : le devis proposé par TRIOBOIS est accepté pour un montant de 2 315.00 € HT

Mobilier secrétariat : le devis proposé par la société Télématique Service pour un montant de 876.41 € HT est accepté

Travaux église :

Le devis proposé par TRIOBOIS pour réfection des chéneaux est accepté pour un montant de 3 327.60 € HT

5° LOTISSEMENT

Suite au contentieux entre la commune et le cabinet Tissot géomètre, la commune doit lui verser la somme de 407.16 € qui correspond aux frais de présentation de l'offre

Suite à la réunion à l'ancienne école samedi 24 février avec les acquéreurs de parcelles et le conseil municipal, les informations ont été confirmées sur le respect du règlement du lotissement.

6° SALLE DES FETES

L'association MRJC a demandé la location de la salle pour une projection de film, toute la population est invitée, la salle leur sera louée 150 € TTC (8 voix pour, 1 abstention et 1 contre le montant de location demandé)

7° AMENAGEMENT ALLEE CENTRALE CIMETIERE

L'avenant de 1 050 € HT de l'entreprise COLAS pour modification des portes d'entrée du cimetière est accepté à l'unanimité

8° VENTE JAVAUX EDOUARD

Par 6 voix pour, 2 abstentions (et M VALION Cyril n'ayant participé ni aux débats ni au vote) le conseil municipal, dans sa réunion du 24 mars 2017 avait accepté la vente d'une bande de terrain communal à M JAVAUX. Cette vente se fera pour un montant de 300 €, frais de notaire et de bornage à la charge de l'acquéreur. Cette parcelle sera déclassée du Domaine Public par 9 voix pour et 1 abstention

9° INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

9.1 PLUI :

4 ateliers de travail pour les élus communautaires sont organisés les 6 – 13 – 20 et 29 mars

9.2 Protection des sources :

La signature pour les achats de terrains aura lieu le jeudi 22 mars à 14 h

9.3 CFD:

Informations données sur les budgets communautaires

9.4 SMMAHD :

Une réunion aura lieu sur le terrain (à la Corne du Marais) entre les propriétaires et la commune

9.5 COURRIERS:

Lecture faite au conseil

9.6 TERRAIN NICOLET:

La délibération d'achat par la commune a été transmise à l'office notarial. En attente de la signature

9.7 Divers :

- Entrée du village côté Maufugey : M Nicolas RUE, directeur de Colas, a été contacté dans le cadre d'une réflexion sur la création d'un ralentisseur afin de sécuriser l'entrée du lotissement
- Jeudi 8 mars à 9 h : réunion avec l'entreprise Bazaud pour location éventuelle des illuminations de Noël
- Réflexion en cours pour une aire de jeux au lotissement « Vers le Moulin » et amélioration du parc de Vairons

La séance est levée à 23 h 30

Le Maire